



Demande de subvention pour un audit vert de jardin privé

Données sur le jardin

Numéro de parcelle	
Adresse du jardin : rue, n°	

Données sur le demandeur ou la demandeuse

Nom	
Prénom	
Facultatif : entreprise	
Adresse : rue, n°	
NPA, Lieu	
Téléphone	
Courriel	

Données sur le ou la propriétaire du jardin (si différent du demandeur ou de la demandeuse)

Nom	
Prénom	
Facultatif : entreprise	
Adresse : rue, n°	
NPA, Lieu	
Téléphone	
Courriel	

Informations pour le versement de la subvention

IBAN	
Titulaire du compte : libellé exact et complet	
Adresse légale : rue, n°, NPA, Lieu	
Téléphone	
Courriel	

Je déclare avoir pris connaissance des conditions liées à l'octroi de la subvention pour un audit vert, figurant dans la *Directive municipale concernant l'attribution de subventions pour l'audit vert et l'accompagnement vert des jardins privés* (ci-après, la Directive). En particulier, j'ai pris connaissance du fait qu'avant de bénéficier d'un accord de principe pour le subventionnement d'un audit vert, je devrai signer la Convention relative à l'octroi d'une subvention pour un audit vert, qui m'engagera en particulier à :

- octroyer un mandat d'audit vert, au sens de l'article 2 de la Directive, à un bureau-conseil, au sens de l'article 4 de la Directive ;
- informer de la démarche, ainsi qu'à prendre en considération les usages actuels et souhaités par les habitants et habitantes et/ou usagers et usagères du jardin concerné ;
- mettre en œuvre les recommandations du bureau-conseil permettant au jardin d'atteindre et de maintenir à long terme les cibles de qualité décrites à l'article 6 de la Directive ;
- fournir toutes les informations jugées nécessaires par le SPADOM, ainsi que permettre l'accès au jardin par le personnel de ce service, afin que celui-ci puisse vérifier que les conditions d'octroi des subventions sont remplies.

Date de la demande	
Signature demandeur ou demandeuse	

Joindre à la demande

- plan montrant l'emplacement du jardin ;
- photo(s) de l'état initial du jardin, en format numérique ;
- devis du bureau-conseil choisi, pour l'audit vert du jardin ;
- photocopie recto-verso de la carte bancaire et/ou d'un justificatif bancaire/postal indiquant l'IBAN et le titulaire du compte.

Le rapport final de l'audit vert et les factures y relatives sont remis au SPADOM dans un délai de 12 mois dès la notification de l'accord de principe par le SPADOM. Passé ce délai, la demande de subvention est caduque. Les mandats nécessitant un temps de réalisation plus long peuvent bénéficier, moyennant demande et accord écrits, d'une prolongation de la durée de la participation financière.

Merci de renvoyer le présent formulaire de demande complété et signé, avec les annexes demandées, à l'adresse parcs.domaines@lausanne.ch